

# COMMUNE D'AUBONNE

## Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1<sup>er</sup> tour)

### Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste Entente, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

#### PROCLAME

**Monsieur Yves CHARRIERE**, né le 18.03.1968, originaire de Bussy-Chardonney (Haute-Morges), domicilié à rue de l'Industrie 23 à 1170 Aubonne, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau

La secrétaire

Aubonne, le 7 avril 2026